

CERTIFICAT D'ATTESTATION DE CAPACITE N° 3449
DELIVREE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 543-99
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Conformément à l'article R. 543-99 du code de l'environnement, l'organisme SGS-ICS agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée NOR : DEVP0818693A et renouvelé en date du 15 juin 2023 référencée NOR : TREP2310646A, et conformément aux exigences du règlement de certification RCFAC01, atteste que l'opérateur :

LYCEE RASPAIL
5 bis, avenue Maurice d'Ocagne
75014 PARIS

de numéro de siret : **19750691800048**

dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

Catégorie I :

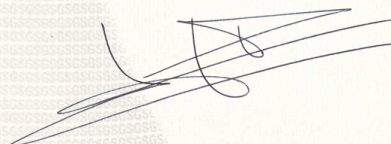
Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, assemblage, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Le certificat d'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du **14/02/2026**.

Il pourra être suspendu ou retiré avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R. 543-101 et R. 543-104 du code de l'environnement.

Valable jusqu'au **13/02/2031**.

Laurent DAHMANI
 Président de SGS ICS



cofrac



**CERTIFICATION
 DE PRODUITS
 ET SERVICES**

Accréditation
 N°5-0018

Portée d'accréditation
 disponible sur
www.cofrac.fr

